

Les Brèves de Schwenheim

Notre avenir, ensemble à Schwenheim

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

L'été et l'automne s'achèvent et, avec eux, une parenthèse où chacun, à sa façon, s'est posé, reposé, a profité d'un temps pour les siens, les autres et soi.

La rentrée s'est déroulée dans un climat que nul ne peut ignorer : incertitudes et instabilités politiques, troubles sociétaux, tensions nationales et internationales, la liste des motifs d'inquiétude est longue.

En cette période propice au doute, au découragement, où nous entrevoyons un bouleversement des forces géopolitiques, où nous craignons un recul de la démocratie, bien tellement précieux, qui se mérite et qu'il faut défendre, synonyme de paix, de liberté, de solidarité, de stabilité, du respect de l'autre, continuons de faire preuve d'un optimisme raisonné dans l'avenir et refusons le renoncement.

L'année 2026 ne sera sans doute ni meilleure, ni pire que la précédente. Elle sera d'abord ce que nous en ferons, tous ensemble, unis et solidaires autour du projet unique : **Bien vivre ensemble à Schwenheim.**

Tel est le sens de notre engagement pour cette nouvelle année qui doit être celle du rassemblement des énergies, pour plus de solidarité, de dialogue, plus de projets.

A notre jeunesse,

J'adresse cette petite réflexion ? Croyez toujours en vos rêves, que votre regard et votre cœur se portent sur « le monde de demain », votre monde qui sera ce que vous en ferez ! A l'heure où nos sociétés s'interrogent sur leur devenir, sachez incarner plus que jamais le futur. Le 21^e siècle est le vôtre ! Défendez la démocratie, véritable socle de notre société, où prône la liberté d'expression dans le respect de l'autre. Défendez nos valeurs immuables que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité, dans un monde, parfois réfractaire à les reconnaître et à les mettre en œuvre.

A nos chères concitoyennes et chers concitoyens

Souvent des petites phrases telles « c'est un bien petit village Schwenheim », « vous avez fait de sacrés travaux », « que de belles animations dans votre commune » me sont rapportées.

Je vous les partage car elles sont le regard assez courant de nos voisins d'autres communes... Elles sont surtout le fruit d'un engagement collectif de nos associations, agriculteurs, artisans -commerçants et de vos élus qui s'efforcent d'être des facilitateurs de projets.

Le romancier Paulo Coelho écrivait :

« **Le bonheur, ce n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a** ».

Certes, Schwenheim n'est pas un village parfait, ses habitants et ses élus ont des défauts. Mais si on regarde un peu en arrière : la majeure partie de nos équipements, bâtiments ont été rénovés ces dernières années (mairie, église, salle polyvalente etc....) et cela grâce à une gestion rigoureuse optimisant les recherches de subventions, limitant les dépenses de fonctionnement avec une fiscalité communale contrôlée et un endettement mesuré pour ne pas peser sur les générations futures. Assurément, il existe mieux ailleurs mais on n'est peut-être pas si mal à Schwenheim.

La détermination de votre conseil municipal et de votre maire reste intacte pour œuvrer chaque jour à notre qualité de vie, à l'entretien de notre patrimoine, à la modernisation de notre village tout en préservant son caractère rural et pour favoriser des moments de convivialité entre habitants de bonne volonté.

Il est important que les habitants choisissent de s'investir pour faire vivre leur commune. Si le conseil municipal permet d'être au plus près des affaires communales, la participation aux activités des associations permet de créer du lien social et de connaître les autres habitants du village.

Vous êtes déjà très nombreux à vous investir pour faire vivre notre village et je tiens à vous remercier vivement et à vous féliciter pour votre engagement sur le long terme.

Elections municipales

Nos députés et nos sénateurs ont définitivement acté le scrutin de liste et la parité lors des futures élections municipales pour les communes de moins de 1 000 habitants (c'est le cas de Schwenheim). C'est un changement important pour les petites communes et leurs habitants. Effectivement, les candidatures individuelles ne sont plus autorisées et surtout, il n'est plus possible de rayer un ou plusieurs noms sous peine de nullité du bulletin de vote.

Vœux du maire

Alors que l'année touche à sa fin, je souhaite m'adresser à vous en cette période de Noël, symbole d'espoir, de partage et de solidarité.

C'est un moment privilégié pour se retrouver en famille, entre amis, et apprécier ce qui nous unit. Noël, c'est aussi l'occasion de penser à celles et ceux qui sont seuls, malades, ou en difficulté.

En cette fin d'année, je formule le vœu que Noël apporte à chacun un peu de chaleur, de réconfort et de paix. Que cette trêve festive vous permette de recharger les batteries et de vous tourner vers l'avenir avec confiance.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite un joyeux Noël, entouré de ceux qui vous sont chers.

Avec toute mon amitié,

E glectliche Wihnachte un e gütes neje Jahr.

Votre maire

Gabriel Oelschlaeger

	Page
Éditorial	2-3
Mot du Maire	4
Délibérations	5
Nouveaux tarifs cimetièrè .	5
Vie communale	6-7
Vie associative.....	8-11
Conseil de fabrique	8
Association Petits Pas .	8-9
Pro Patria	10
VCUS	11
Etat-civil	12-14
Infos pratiques	15
Elections municipales 2026	16-17
Actualités	18-19
Agenda.....	20

Mairie de Schwenheim

150 rue Principale- 67440 SCHWENHEIM

Tél : 03 88 70 20 48

Courriel : mairie@schwenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h - 19h

Jeudi : 15h - 17h

Vendredi : 10h - 12h

Possibilité de rdv en dehors de ces horaires

Bulletin municipal

Imprimé en 330 exemplaires

Directeur de la publication :

OELSCHLAEGER Gabriel

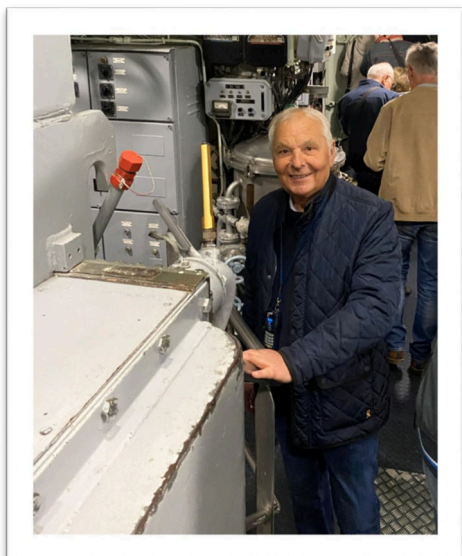
Comité de rédaction : Commission communication

Infographie : HAUTECOEUR Sara

Crédit Photos : HACQUARD-PETT François, Commission communication

Aucune reproduction n'est possible sans l'autorisation préalable de la commune.

2014-2026 : le Mot de la Fin (du mandat)



Après 39 années comme secrétaire de mairie puis 12 ans en tant que maire, l'heure est venue pour moi de tourner une page et de passer le flambeau.

Pour clôturer cette longue histoire, j'ai cherché un mot, le « mot » qui caractérise le mieux ces fonctions successives. Plusieurs mots me sont venus à l'esprit : engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, équipe, dynamisme, expérience, loyauté, service public, détermination.

Mais ceux qui au final caractérisent le mieux ces fonctions et notamment celui de maire, ce sont les mots : plaisir et enthousiasme.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, presque chaque jour je suis venu en mairie avec plaisir, j'ai travaillé de nombreux dossiers et assisté aux multiples réunions avec passion. Plaisir et enthousiasme sont indispensables à la réussite de la mission, des ingrédients doux qui font largement oublier l'amertume des inévitables difficultés.

J'ai tant appris au cours de ces 51 années de vie publique, sur les collectivités, sur la fonction publique, sur les autres et sur moi-même. J'ai découvert beaucoup de choses ; j'ai souvent été surpris, parfois déçu, j'ai souvent été amusé parfois agacé. Mais je n'ai jamais rien regretté parce que cette expérience fut passionnante et d'une incroyable richesse.

L'engagement d'un élu et à fortiori d'un maire doit être total. On n'en prend pas forcément la mesure lorsqu'on s'engage dans cette voie. Dans les villages plus qu'ailleurs peut-être, être maire c'est être disponible tout le temps et pour tout, pour un chien qui vagabonde ou qui aboie trop souvent, pour une crise sanitaire, pour une vache sortie de l'enclos, pour un problème de haie qui dépasse la limite parcellaire etc....

Au cœur de la gestion de la commune, au quotidien, il y a l'humain : les habitants, les agents de la collectivité, les élus. Un trio interdépendant sans qui le service public n'existerait pas. Et à bien réfléchir, c'est bien l'humain qui a guidé et motivé mon long engagement dans la vie publique.

Je ne peux évidemment pas clôturer ce dernier mandat sans adresser mes chaleureux et sincères remerciements à l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'ont accompagné et notamment aux adjoints qui ont siégé à mes côtés tous les lundis soirs. Je remercie particulièrement ma secrétaire Sara Hautecœur qui m'a si bien secondé, assisté et complété. Merci à vous tous pour votre soutien, votre participation active, vos éclairages, votre engagement.

Vous l'aurez compris, j'ai eu le plaisir de partager toutes ces années avec des personnes précieuses, collaborateurs et habitants, associations et acteurs économiques ainsi que mes chers membres du Conseil Local des Jeunes.

Je n'aurais jamais pu exercer ces fonctions sans l'accord de ma famille. Tout au long de ces années, mon épouse, mes deux garçons, ma belle-fille et ma petite-fille ont fait preuve de beaucoup de compréhension, de patience et d'adaptation, permettant aussi mon investissement dans la vie locale. Je tiens à les remercier publiquement.

J'aime mon village depuis longtemps et je continuerai à l'aimer. Je suis si fier d'avoir contribué à écrire quelques pages de son histoire. Je garde et garderai toujours le souvenir d'une aventure humaine riche à vos côtés et je suis pleinement serein et optimiste pour l'avenir de notre village.

Je finirai par cette phrase empruntée à Georges Clémenceau et qui résume si bien, selon moi, la mission de maire :

« Il faut savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire ».

Merci à vous toutes et tous et courage et réussite pour les années à venir. Je vous souhaite le meilleur.

Gabriel Oelschlaeger
Maire de Schwenheim



Conseil Municipal du 15 septembre 2025

- Création d'un emploi non-permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Mise en place des lignes directrices de gestion pour les ressources humaines
- Avis sur le projet d'extension de la société KUHN
- Chasse : avenant à la convention de gré à gré : suite au décès du locataire de la chasse, M. Joseph BOUR, c'est M. Daniel ROSIN qui est le nouveau locataire

Conseil Municipal du 24 novembre 2025

- Création d'un espace cinéraire, d'un columbarium et de cavurnes
- Création d'un ossuaire
- Devis création espace cinéraire et ossuaire
- Approbation du plan de financement des travaux d'aménagements du cimetière dans le cadre de la DETR
- Demande de subvention pour la classe transplantée à Muttersholtz
- Prise d'acte et approbation du procès-verbal de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 21 octobre 2025 relatif au transfert des zones d'activités Eigen/Kochersberg - Validation des conditions financières et des conventions de gestion d'entretien.
- Convention territoriale globale - signature de convention avec la caisse d'allocations familiales

Cimetière communal

Lors du conseil municipal du 24 novembre 2025, il a été décidé de créer :

- un espace de dispersion qui prend la forme d'un Jardin du Souvenir
- un columbarium comprenant 9 cases de 50x50cms
- 5 cavurnes de 80x60 cms

Conformément à l'article L 2223-14 du CGCT, la commune octroie des concessions pour les durées et tarifs suivants :

TOMBE

Concession temporaire de : 30 ans

1 tombe simple (1 m x 2 m) :	200€
1 tombe double (2 m x 2 m) :	400€

CAVURNE

<u>Concession temporaire de : 15 ans</u>	300€
<u>Concession temporaire de : 30 ans</u>	600€

COLUMBARIUM

<u>Concession temporaire de : 15 ans</u>	600€
<u>Concession temporaire de : 30 ans</u>	1200€

Les concessions sont renouvelables au tarif en vigueur au moment du renouvellement, c'est-à-dire à la date d'échéance de la concession conformément à l'article L 2223-15 du CGCT.

Cérémonie du 11 novembre



Comme chaque année, c'est avec solennité et émotion que les élus du conseil municipal, le conseil local des Jeunes, les membres de l'association Pro Patria et la Musique de Neuwiller se sont retrouvés pour commémorer la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Il y a maintenant 107 ans, en forêt de Compiègne, le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de l'année, à 11h, la Première Guerre mondiale prenait fin, marquant la victoire des Alliés sur l'Allemagne.

En ce jour du 11 novembre 1918, le fracas des armes laissait la place aux clameurs de la victoire, à la célébration de la paix retrouvée, les cloches sonnaient partout en France comme à Schwenheim. Mais ce 11 novembre s'ouvrait aussi sur le silence des deuils, face à tant de morts et de disparus.

Il ne faut pas oublier qu'entre 1914 et 1918, 380 000 conscrits alsaciens et mosellans ont été mobilisés et ont revêtit l'uniforme Feldgrau, contre 20 000 qui firent le choix de partir et de s'engager volontairement pour la France. Car en 1914, l'Alsace-Lorraine est allemande depuis 43 ans et les hommes appelés à prendre les armes pour la défense du Reich sont ainsi, dans leur majorité, nés Allemands

Les soldats français furent accueillis avec des bouquets de leurs et des drapeaux, les Alsaciens ayant combattu dans les rangs de l'armée allemande deviennent des réprouvés sur leur propre terre. Beaucoup garderont un souvenir amer et auront du mal à se réadapter à une vie normale. Ils deviendront aussi les grands oubliés de la Mémoire collective.

Tous étaient réunis pour faire perdurer la flamme qui doit rappeler, à chacune et à chacun, que toutes les guerres sont meurtrières, et laissent, derrière elles, amertume, chagrin, désarroi, horreur en portant les affres du sang et de la douleur.

Que ce 11 novembre soit pour tous un appel à la vigilance, au courage et à l'engagement en faveur de la paix. Souvenez-vous ensemble des sacrifices d'hier pour mieux construire le monde de demain.

Ouverture des Fenêtres du Calendrier de l'Avent

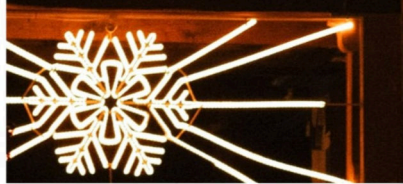
L'Avent c'est le temps de la préparation, de l'attention portée aux autres, et de la joie simple de se rassembler.

En dévoilant cette fenêtre, la commune perpétue une tradition qui unit le village et qui rappelle qu'il est avant tout une communauté soudée, où chacun a sa place.

Merci à tous les enfants qui se sont investis, corps et âme, qui ont rivalisé d'imagination et de savoir-faire, qui ont montré leurs talents d'artistes



Marché de Noël



C'est sous la pluie mais dans la bonne humeur que s'est tenu le marché de Noël de la commune, samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025.

La magie de Noël avait donné rendez-vous à l'artisanat local et à la gourmandise pour faire de ce week-end, un moment chaleur et merveilleux.

Les animations proposées aux plus jeunes ont rencontré un vif succès.

Le week-end s'est terminé avec le concert des Why Notes qui a ravi un public venu très nombreux.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis de faire ressentir la magie de Noël le temps d'un week-end.



Conseil de fabrique



La restauration de notre église a été entreprise depuis plus de 10 ans. Cela nous tenait à cœur car la chapelle et l'église sont des monuments qui appartiennent au patrimoine de notre village. Ils témoignent de notre histoire. Le clocher qui est de style roman date du XII^{ème} siècle.

Grâce à votre soutien tout au long des années, et à des dispositifs d'aide au financement tel que la Fondation du Patrimoine nous avons pu préserver cet héritage que nous voulons transmettre aux générations futures.

Grand merci encore à tous les bénévoles et entreprises qui ont aidé pour mener à bien nos projets.
Nous vous remercions chaleureusement

Un grand merci aux généreux donateurs, pour la quête de fin d'année qui a réuni un total de 5120€

Les membres du conseil de fabrique

Association "A Petits Pas"



La fin de cette belle année 2025 approche à grands pas, mais le plaisir de vous retrouver, petits et grands lors de nos animations reste le plus grand bonheur pour notre association !

À la récré des enfants, quelque soit le temps, les enfants trouvent toujours de quoi passer un bon moment : bricolages, jeux, activités libres, sorties...
La seule obligation c'est la bonne humeur et des sourires !

Vive la rentrée !

Pour les petits comme pour les grands, l'arrivée du mois de septembre et toujours signe d'une nouvelle année qui commence. Entre pleurs, joies, stress ou grands sourires, le plaisir de vous retrouver ou de vous rencontrer est toujours aussi grand !
Et un plaisir pouvant en cacher un autre, le raisin régale les papilles...



Marchons pour la bonne cause.

Depuis des années déjà, notre association participe à LA SAVERNOISE !
Tous vêtus de rose, des plus petits aux plus grands, nous marchons ensemble, à notre rythme pour les plus petits pieds, dans l'ambiance folle de cette manifestation.
Après l'effort, le réconfort de se réchauffer dans notre local autour d'un petit repas partagé.



Pour le plaisir de faire de bonnes affaires.

Ce 02 novembre 2025, notre association a organisé sa traditionnelle BOURSE ENFANT à la salle polyvalente de Schwenheim.

Cette année encore, les exposants sont venus en nombre pour vous proposer des bonnes occasions : vêtements, matériel et jouets ont pu satisfaire la demande des visiteurs.

C'est aussi grâce à vous, Schewinérois et Schwinéroises, par votre présence et votre soutien que nous pouvons faire de nos manifestations de si belles réussites, MERCI !

♪♪ « Horreur, malheur »... ♪♪

Le samedi 08 novembre, auriez-vous entendu un troupeau de cris ?

Ou peut-être avez-vous croisé essaim de créatures inconnues ?

Ou encore une horde de diabolins vampirisés ?

Si c'est le cas, ne vous inquiétez pas !

Nous avons rassemblé une meute de créatures en tous genres, petits, grands et parents bien motivés à faire de notre défilé d'halloween une jolie promenade dans les rues de Schwenheim !

Des cris qui font peur et les doigts qui s'agitent sur les sonnettes pour une énorme récolte de friandises qui remplissent aisément toutes les poches des petits monstres du jour !

Et pour finir dans la joie et le partage, notre meute de créatures affamées a réussi à trouver refuge dans notre salle polyvalente, où des victuailles et de quoi faire la fête les attendaient !!!



Merci aux participants, aux bénévoles et aux habitants, sans vous rien ne serait pareil !



Le patron des écoliers.

Le lundi 8 décembre, notre Saint Nicolas n'oublie pas de récompenser les écoliers pour le travail qu'ils fournissent les jours de classe !

Et certaines petites mains se régaler en pâtissant leurs goûters, bravo !

Créer, décorer ou partager !

Petits, grands, parents ou grand-parents ?

Inspirés, créatifs ou juste envie de participer ?

Notre belle commune de Schwenheim n'oublie pas le plaisir de chacun dans la joie de Noël !

Le « Sapin des enfants » est en place à l'arrêt de bus et attend toutes les mains volontaires prêtes à suspendre un petit quelque chose, remplissant de vos couleurs toutes ses branches



Ensemble pour Noël

La récré des enfants fête son Noël comme chaque année.

Le mercredi 10 décembre fût encore l'occasion de nous retrouver, de profiter de la magie et la joie de Noël autour d'animations, de surprises, de cadeaux et d'un énorme goûter partagé !

À noter :

Pour un Noël solidaire, nous organisons une collecte de jouets.

De nombreux dons sont déjà rassemblés depuis notre bourse enfant, puis lors du marché de Noël de Schwenheim.

Vous pouvez encore déposer vos dons en contactant Mme Lerch Patricia : 06 62 86 36 44 ou apetitspas67440@gmail.com

"Valeurs de la République" "Alsace-Moselle" Pro-Patria

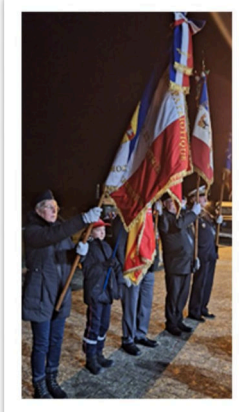


C'est avec une fierté légitime que notre nouveau porte-drapeau Carmen Arbeit a reçu des mains du Ministre, Député de Saverne Patrick Hetzel et du maire de Schwenheim Gabriel Oelschlaeger l'emblème de l'association Valeurs de la République Alsace Moselle Pro-Patria.

Carmen était épaulée par Louise, porte drapeau Alsace Junior, le porte-drapeau du Souvenir Français de Marmoutier, Jean Paul Burckel et des deux porte-drapeaux du Haut-Rhin Gilbert Gill et Alain Gennetay ayant fait le déplacement avec le Maire de Fortschwihr Christian Voltz.

L'Adjudant-Chef (er) Jules Loyzance a lu la charte des porte-drapeaux.

A cette occasion, le député a épinglé la Médaille de la Jeunesse et des Sports à la cravate tricolore. Cette médaille sanctionne 10 années de travail de l'association pour faire participer les élèves et jeunes aux différentes manifestations et l'engagement financier conséquents au profit des lycées et collégiens.



Pour éviter des déplacements nocturnes et pour marquer l'anniversaire de la Libération par la 2ème Division Blindée et le Sous Groupement Massu, Albert Heitz avait spécialement déplacé pour cette cérémonie la « Borne du Serment de Koufra km 1067 » sur le parvis de la salle polyvalente. Nous le remercions cordialement pour cette initiative. Les véhicules du convoi historique avec Fabrice Wintzerith ont conféré à la manifestation un relief particulier

En début de soirée, le Général (2S) Jean Paul Michel a présenté lors d'une conférence, le « Colonel Putz », qui commande un sous-groupe lors de la charge sur Strasbourg le 23 Novembre 1944 et meurt à Grussenheim le 28 Janvier 1945 lors des combats pour la « Poche de Colmar »

Nous remercions chaleureusement le président du Souvenir Français de Marmoutier Jean Louis Muller, le trompette de garnison de Strasbourg Patrick Kautzmann pour le soutien musical remarquable, les adjoints Joseph Lerch, José Capinha, Régine Reinhardt, ainsi que Claude Fischer et tous ceux/celles qui ont participé pour la réussite de cette soirée mémorielle.

*Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année,
un Joyeux Noël et une Bonne Année.*

V.C.U.S

Au cours des trois derniers mois, le VCU Schwenheim a affiché une activité soutenue, marquée notamment par une forte dynamique autour du pumptrack, entre compétitions majeures, événements d'accueil et engagement dans l'organisation d'épreuves nationales.

Cette période a également été jalonnée par un chantier structurant pour le club : la rénovation complète de la piste de BMX, dont les travaux avancent en vue de l'inauguration prévue début 2026.

Les performances des coureurs de la Team CX TPM et les actions des groupes Access/Open ont par ailleurs rythmé ces dernières semaines, confirmant la vitalité de l'ensemble des sections du club.

Septembre - Portes ouvertes, un nouvel entraîneur et des premiers succès

Le 6 septembre, les Portes ouvertes du club ont rassemblé plus de 70 personnes : présentation des sections Route, VTT et BMX, animations et parcours pour les jeunes.

Cet événement convivial a permis de renforcer les liens entre familles, bénévoles et encadrants.

À cette occasion, le club a eu le plaisir d'accueillir un nouvel entraîneur en contrat d'alternance DEJEPS VTT : Baptiste Serpaggi, arrivé le 1^{er} septembre. Spécialisé en Route, VTT (enduro) et cyclo-cross, il intervient auprès de l'École de Vélo (Route/VTT), assure un support BB Vélo/BMX et participe au suivi de la Section Sportive Scolaire. Son arrivée renforce l'encadrement technique et constitue un atout pour accompagner la progression de nos jeunes pilotes.

Le mois s'est poursuivi par des résultats notables en compétition : victoire d'Anaël Finckbohner au Critérium de Sélestat (7 septembre) et de très bonnes places au Grand Prix de Saverne - Challenge René Vetter (14 septembre), où le groupe Access/Open a montré de belles progressions (podium pour Cédric Schmitt, Top-10 pour Esteban Allenbach).

Octobre - Bouxwiller devient capitale française du Pumptrack !

Moment fort de la saison, le VCU Schwenheim a été acteur et partenaire des Championnats de France de Pumptrack, organisés à Bouxwiller du 10 au 12 octobre 2025.

La manifestation, portée par la Fédération Française de Cyclisme et la Communauté de communes (avec l'appui du VCU pour l'organisation locale), a rassemblé des pilotes de toutes catégories sur le plus grand pumptrack extérieur du Bas-Rhin.

Pendant trois jours, essais, manches jeunes et finales (Masters, U17, U19, Elites) se sont succédé, mettant à l'honneur des athlètes régionaux et nationaux et révélant plusieurs podiums locaux. L'événement a bénéficié d'un large public et d'une forte couverture médiatique.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles mobilisés ainsi que la Communauté de communes. Le succès de cette édition renforce la place de Bouxwiller et de son pumptrack comme référence nationale pour la discipline.

Octobre - La Team CX TPM enchaîne les victoires

Les week-ends d'octobre ont été prolifiques pour la Team CX TPM : victoires et podiums pour Timothé Gabriel, Mateo Jot, Hugo Jot et Baptiste Carrere sur plusieurs manches nationales et internationales (Portugal, UCI Lux, St Martin L'Asier, Pfastatt). Ces performances confirment la montée en puissance du collectif.

Novembre - Un déluge de podiums en cyclo-cross

Début novembre, la Team a enchaîné : CX Reims (2^e Matéo Jot – 3^e Hugo Jot), CX Nogent-sur-Semoy (1^{er} Matéo Jot ; 2^e Timothé Gabriel ; 3^e Hugo Jot) et UCI Ziklokrossa (7^e Baptiste Carrere). Le 15 novembre, lors de la Coupe de France (manches 3 & 4), le club se distingue avec trois de ses élites dans le Top-10 (Matéo Jot 3^e, Timothé Gabriel 6^e, Hugo Jot 9^e) ; en U23, Baptiste Carrere prend la 18^e place – un beau signe de régularité collective.

Structure & formation - Le pôle Access/Open monte en puissance

Le VCU poursuit la structuration de son pôle compétition Access/Open (pilote par Stéphane Dub, avec François-Xavier Laurent et Niels Pierre Derouet), afin d'accompagner le développement des coureurs et d'alimenter la Team Nationale 2. Le club remercie les encadrants et les bénévoles pour leur travail constant.

Perspectives - Une nouvelle piste de BMX en approche !

Le club se tourne déjà vers l'année à venir avec un chantier très attendu : la rénovation complète de sa piste de BMX. Les travaux, engagés depuis l'été, permettront d'offrir aux jeunes comme aux pilotes confirmés un équipement moderne, sécurisé et pensé pour progresser, en complémentarité avec la dynamique pumptrack du territoire.

Les bénévoles suivent chaque étape avec enthousiasme et attendent l'inauguration prévue en début d'année, qui marquera une nouvelle étape dans le développement de la section BMX et dans l'accueil des pratiquants.

Remerciements - Une communauté engagée

Le VCU Schwenheim adresse ses félicitations à tous les coureurs, entraîneurs et bénévoles. Le club remercie également ses partenaires, la Commune et la Communauté de communes pour leur appui lors des événements, en particulier pour l'organisation des Championnats de France de Pumptrack à Bouxwiller.

Une belle année se profile... et s'ouvrira fin janvier 2026 avec l'inauguration de notre nouvelle piste de BMX, un projet construit avec et pour tout le territoire.

A nos aînés, nous souhaitons un bon anniversaire !

JANVIER

Madame WATTRON Marie-Rose née DOUVIER	82 ans le 30
Madame WERLE Liliane née HOFF	80 ans le 09
Madame HOFF Ginette née BURG	79 ans le 08
Madame TROESCH Raymonde née HENG	79 ans le 09
Monsieur KIENLEN Maurice	78 ans le 22
Madame KRANTZ Gabrielle née SEEMANN	76 ans le 14
Monsieur RIHN Etienne	75 ans le 14
Madame TROESCH Micheline née FROMWEILER	75 ans le 15
Madame SCHLAFFLANG Michèle née FRITSCH	73 ans le 03
Monsieur MACHERICH Gérard	73 ans le 22
Monsieur KERN Bernard	73 ans le 31
Monsieur BARTHELME Bernard	72 ans le 30
Monsieur WOLFF Jean-Luc	70 ans le 31

FÉVRIER

Monsieur TROESCH Bernard	87 ans le 24
Madame OCHS Odile née SEEMANN	84 ans le 16
Monsieur REINHARDT Marc	76 ans le 12
Monsieur KRANTZ Gérard	76 ans le 15
Madame RUFFENACH Suzanne	76 ans le 24
Monsieur RIMBERT Yves	75 ans le 28
Madame MILLEMANN Suzanne née WETTA	72 ans le 19
Madame KLEIN Denise née TROESCH	71 ans le 25
Monsieur BURG Patrick	71 ans le 22
Monsieur HOERLE Jean-Marc	70 ans le 09
Madame MINII Martine née SCHLEGEL	70 ans le 26

MARS

Monsieur SCHALL Bernard	92 ans le 27
Madame SEEMANN Marie née EICHERT	85 ans le 01
Monsieur WATTRON Albert	83 ans le 07
Monsieur NONNENMACHER Albert	83 ans le 20
Madame NONNENMACHER Alice	81 ans le 02
Madame ROLLING Raymonde née CECCHERINI	79 ans le 09
Monsieur FLORIAN Jean-Pierre	77 ans le 25
Monsieur KLEIN Gérard	72 ans le 11
Monsieur MILLEMANN René	72 ans le 15

MARS

Monsieur STUYTS Armand	72 ans le 15
Madame HELL Marie Thérèse née RIHN	71 ans le 18
Madame KIENLEN Annette née ADAM	71 ans le 07
Monsieur SCHNEIDER François	70 ans le 03

AVRIL

Madame ENGEL Anne née OHMER	95 ans le 27
Madame KERN Marie Thérèse née DOSSMANN	83 ans le 15
Madame BARTHELME Marie-Claire née GOETZ	80 ans le 16
Monsieur BOUGHAZRA Michel	77 ans le 25
Monsieur ENGEL Albert	76 ans le 24
Monsieur GEISS Jean-Claude	74 ans le 01
Monsieur JAECK Jean-Marc	72 ans le 15
Monsieur GANTZER René	71 ans le 08
Monsieur BLAIN Jacques	70 ans le 17

MAI

Madame HANTZ Marie née FRITSCH	90 ans le 09
Madame FRITSCH Yvette née STORCK	86 ans le 12
Monsieur HOFF Jean-François	80 ans le 21
Madame STOFFEL Marie-Claire née ANDRÈS	79 ans le 21
Monsieur OTT Jean-Paul	76 ans le 27
Monsieur MULLER Raymond	75 ans le 20
Monsieur JAEGER Jean-Marie	75 ans le 22
Madame JAEGER Marie-Odile	74 ans le 17
Monsieur BAHL Jean-Luc	72 ans le 02

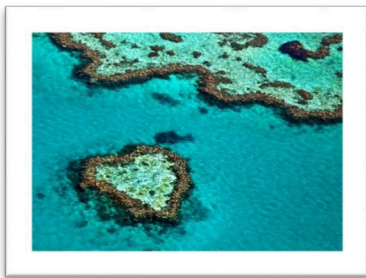
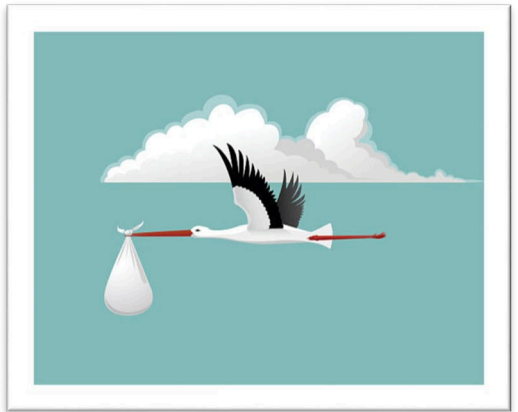
JUIN

Madame RALL Jeanne née WEBER	90 ans le 25
Madame LEYMONIE Gabrielle née IMBS	80 ans le 20
Madame JAEGER Christiane née DIEBOLT	80 ans le 25
Monsieur REISSER Jean-Georges	75 ans le 19
Madame HOERLE Sonia née SUNDER	75 ans le 06
Madame REINHARDT Régine	74 ans le 25
Monsieur WATTRON Denis	73 ans le 29
Madame MULLER Elisabeth née EBERHART	72 ans le 14
Madame SCHNEIDER Colette née SCHIWER	71 ans le 26
Madame JAECK Sylvia née WILD	71 ans le 23

En 2025, bienvenue à ...

SCHMITT Julien né le 13 janvier à SAVERNE
SCHNEIDER Charlie née le 09 février à STRASBOURG
GILLARD Aloïs né le 14 juillet à STRASBOURG
GELER Lùna née le 13 août à SAVERNE
REMY Timothé né le 26 août à SAVERNE
MILLET Côme né le 06 octobre à SCHILTIGHEIM
ZIEGLER JOST Gaspard né le 12 décembre à SAVERNE

Les unions de 2025



MARIAGE

KRIEGER Daniel et MVOGO ETEME Marie ont célébré leur mariage le 12 juillet.

Ils nous ont quittés en 2025

JUNG Elise née LENDER décédée le 20 janvier à INGWILLER
MULLER Sabine née MEYER décédée le 19 février à SCHWENHEIM
NONNENMACHER Antoine décédé le 28 mars à SAVERNE
SCHMITT Thérèse née MARXER décédée le 14 avril à WASSLONNE
ZEBST Henri décédée le 23 juin à SCHWENHEIM
AMANN Pierrot décédée le 25 juillet à HAGUENAU
HALLANT Jean décédé le 3 août à STRASBOURG
ANDRES Jean décédé le 21 novembre à SAVERNE
SCHLAFFLANG Joseph décédé le 22 novembre à HAGUENAU
KASTLER André décédé le 28 novembre à SAVERNE



Recensement

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

IL EST OBLIGATOIRE. Un justificatif concernant le recensement ou la JDC est demandé pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La démarche se fait en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054 ou en mairie.

Nouveaux commerces/artisans

IBA
LA BOUCLE D'AMAYA

Nouveau !

Venez faire la connaissance de

Florencia

Coiffeuse qualifiée

Hommes • Femmes • Enfants

140 rue principale 67440 SCHWENHEIM

06.31.33.85.68

-Avec joie simplicité et qualité-

LABOUCLE.D.AMAYA

Le Temps des Âmes

Photographe

François HACQUARD-PETT

✉ ltdam.studio@gmail.com

☎ 06.58.38.73.93

📷 ltdam.studio

142 Rue de la Chapelle - SCHWENHEIM 67440 - SIRET n°932959489



La vie est si rapide,
prenons le temps de
revivre chaque instant...



←
POUR EN
SAVOIR →

Sites Internet utiles

Portail de l'Administration Française : www.service-public.fr

Agence Nationale des titres sécurisés (carte nationale d'identité, passeport, carte grise...)
www.ants.gouv.fr

CAF du Bas-Rhin : www.caf.fr

Assurance Maladie (CPAM) : www.ameli.fr

Collectivité européenne d'Alsace : www.bas-rhin.fr

Conseil Régional Grand Est : www.grandest.fr

CTBR (horaires bus) : www.ctbr67.fr

Syndicat des Eaux et Assainissement du Bas-Rhin : www.sdea.fr

Elections municipales 2026

Les 15 (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour si besoin) 2026 auront lieu les prochaines élections municipales.

La loi du 21 mai 2025 modifie le mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants. Ainsi le scrutin de liste paritaire (alternance homme/femme ou femme/homme sur une liste) est désormais applicable aux communes de moins de 1000habitants.

En outre les candidats pourront déposer des listes incomplètes (2 personnes en moins par rapport à ce qui est nécessaire), de fait le conseil municipal sera réputé complet même si la liste n'est pas complète.

Pour Schwenheim, l'effectif légal est de 15 conseillers. Cependant une liste peut être réputée complète dès 13 candidats, 17 au maximum (dans ce cas, 2 candidats seront considérés comme candidats supplémentaires en cas de démission en cours de mandat). Si une seule liste se présente avec 13 candidates et est élue, le conseil municipal sera déclaré complet.

Pour rappel : le maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal. L'ordre des candidats sur la liste n'est donc pas une indication de leur futur rôle. Le maire pressenti ne doit pas obligatoirement figurer en tête de liste.

Les adjoints sont élus, au sein du conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/adjoint. Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire.

Le jour du vote, le panachage des bulletins de vote est désormais interdit, la liste déposée des candidats étant bloquée : pas d'ajout ou de suppressions de noms, pas de modifications de l'ordre de présentation des candidats, dans le cas contraire le vote sera considéré comme nul.

Pour rappel, sont considérés comme vote blanc : une enveloppe vide ou un bulletin vierge dans une enveloppe. Sont considérés comme vote nul : un bulletin sans enveloppe, un bulletin non réglementaire, un bulletin annoté ou un bulletin déchiré.

Les bulletins de vote **seront nuls** si :

- X On y ajoute ou supprime des noms ;
- X On y modifie l'ordre de présentation des candidats ;
- X Ils ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'UE autre que la France ;

- X Ils ne sont pas conformes aux dispositions de l'art. L. 52-3 du code électoral, **mais ce n'est pas une nouveauté**. Il s'agit des :
 - bulletins de vote comportant les noms de personnes qui ne sont pas candidates ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation de toute personne qui n'est pas candidate ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation d'un animal.

L'élection est acquise dès le premier tour :

- Si une ou deux listes sont candidates
- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés

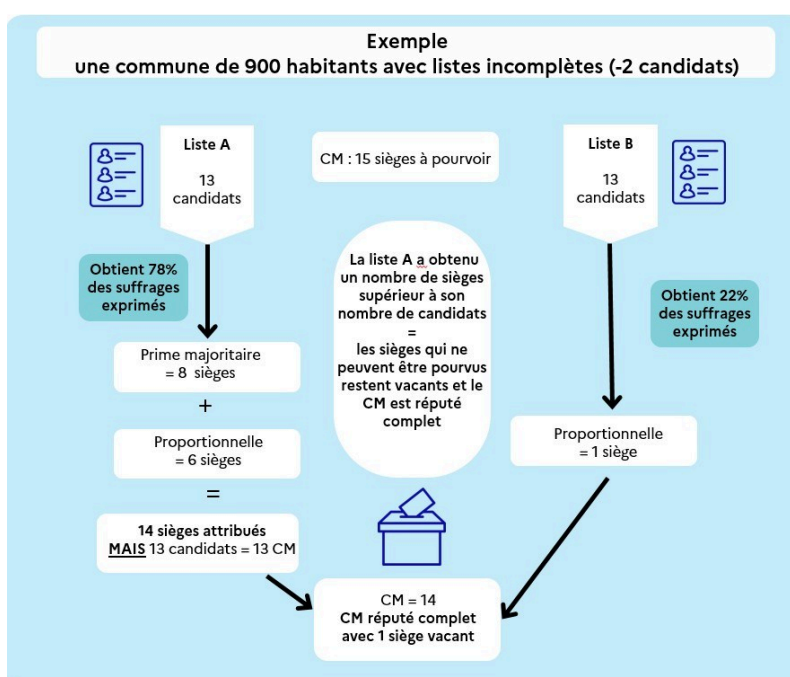
Organisation d'un second tour dans les cas suivants :

- Les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour sont admises au second tour
- Une liste ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

L'attribution des sièges

- Attribution de la prime majoritaire : la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix obtient d'office la majorité des sièges du conseil municipal.
- Répartition à la représentation proportionnelle : les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête, en fonction du quotient électoral.
 - ▶ Le quotient électoral représente le nombre de suffrages exprimés dans la commune, divisé par le nombre de siège restant à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Le nombre de siège à pourvoir n'intègre pas les sièges déjà attribués à la prime majoritaire.
- Répartition des sièges restants selon la moyenne la plus forte : si tous les sièges n'ont pas été attribués, les sièges restants à pourvoir sont attribués selon la méthode de la moyenne la plus forte.
 - ▶ La plus forte moyenne est le rapport entre les suffrages obtenus et le nombre de siège qu'elle détient + un siège. On ne prend pas en compte les sièges attribués au titre de la prime majoritaire dans ce calcul.

Dans le cas où une liste obtient plus de sièges qu'elle n'a de candidates, alors les sièges qu'elle ne peut pas occuper restent vacants.



Exemple d'une commune de 900 habitants avec 15 sièges à pourvoir au conseil municipal
 Liste A = 460 suffrages exprimés (SE1) soit 51% des suffrages exprimés
 Liste B = 440 suffrages exprimés (SE2) soit 49% des suffrages exprimés
 La liste A ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés les sièges sont pourvus dès le premier tour.

1 Attribution de la prime majoritaire

La liste A obtient la prime majoritaire.

Celle-ci est égale à la moitié, arrondie à l'entier supérieur, des sièges à pourvoir, soit 8 sièges.

PM : $15/2 = 7,5$ arrondi à 8

Liste A : 8 sièges sur 15
Liste B : 0 siège sur 15
À l'issue de cette étape il reste 7 sièges à répartir (15-8)

2 Répartition à la représentation proportionnelle

On calcule le **quotient électoral**.
 $QE = \text{suffrages exprimés} / \text{nombre de sièges restants}$
 Soit $QE = 900/7 = 128,5714...$

On calcule le **nombre de sièges au QE de chaque liste**.

Liste A : $SE1/QE = 460/128,6 = 3,57$
 Liste B : $SE2/QE = 440/128,6 = 3,42$

Liste A : 8+3 = 11 sièges sur 15
 Liste B : 0+3 = 3 sièges sur 15
 À l'issue de cette étape il reste 1 siège à répartir (15-14)

3 Répartition des sièges restants selon la plus forte moyenne

On calcule laquelle des listes a la **moyenne la plus forte** si on lui ajoute un siège supplémentaire aux sièges restants déjà obtenus (étape 2), au regard de ses suffrages.

Liste A : $SE1/(\text{sièges hors PM}+1) = 460/(3+1) = 115$
 Liste B : $SE2/(\text{sièges hors PM}+1) = 440/(3+1) = 110$

La liste A obtient le dernier siège.

Liste A : 8+3+1 = 12 sièges sur 15
 Liste B : 0+3+0 = 3 sièges sur 15

La liste A se voit attribuer 12 sièges

La liste B se voit attribuer 3 sièges

Le CM compte 15 membres

Don du sang

La commune a été informée qu'il n'y aura plus de collecte de sang à Schwenheim. Les donateurs de la collecte seront invités à donner leur sang à Otterswiller.

SMICTOM

LES 5 TRI-FLEXES DU QUOTIDIEN

- BIEN VIDER**
Videz bien vos emballages de tous les restes alimentaires avant de les trier (Ex : fonds de jus, conserves ou des briques de jus, croûtes dans les boîtes à pizza...).
- INUTILE DE LAVER**
Inutile de laver vos emballages avant de les trier, cela gaspillerait de l'eau. Pots de yaourt, boîtes de conserve, bocaux en verre... même sales ils se recyclent.
- NE PAS IMBRIQUER**
Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique. Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac de tri.
- TOUS LES PAPIERS MÊME AVEC SCOTCH, AGRAFES...**
Triez tous les papiers (Ex : cartes postales, enveloppes, publicités, posters, journaux et magazines...), même avec des petits éléments comme des agrafes ou du scotch, une spirale en métal pour les cahiers ou une fenêtre en plastique pour les enveloppes. En petite quantité, cela ne gêne pas le processus de recyclage.
- LES BOUTEILLES AVEC LEUR BOUCHON**
Ne séparez pas les bouchons/capsules de vos bouteilles au moment de les trier. Toutes les bouteilles, qu'elles soient en verre, en plastique ou en métal se trient avec leur bouchon, qu'il soit en plastique, en métal ou en liège...

© IITEO Smictom Saverne

Utilisation de raticide

De la mort aux rats a été retrouvée rue des Juifs et rue des Sources et un chien aurait pu être empoisonné sans les reflexes rapides de son propriétaire.

Avant de penser à détruire les rongeurs, pensez à condamner toutes les entrées par lesquelles les animaux peuvent pénétrer dans votre habitation. Ne laissez pas de nourriture à leur portée, notamment en fermant bien les poubelles et les composteur.

Pour rappel, les produits raticides sont tous toxiques chez le chat, le chien et les autres animaux de compagnie.

Sécurité—Stationnement gênant

Bien que cette pratique soit répandue dans notre village, notamment autour des restaurants, **stationner son véhicule devant un portail ou devant une entrée carrossable** est une **infraction**. Les conducteurs qui pourraient se laisser tenter par la facilité risquent une contravention de 2e classe pour stationnement gênant. Celle-ci est motivée par le fait que la position du véhicule entrave les déplacements des autres usagers.

Les conducteurs qui décident de prendre le risque de stationner devant un **portail** ou une entrée carrossable sont en situation d'infraction. Aussi, en cas de contrôle, ils seront sanctionnés. En effet, la législation française prévoit que : « Tout arrêt ou stationnement gênant est puni de l'amende prévue pour **les contraventions de la deuxième classe**. Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, **l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites** ».

Voilà ce que l'on peut lire en consultant **l'article R417-10 du Code de la route** : « Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation [...] Est également considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables des immeubles riverains. »

PETIT RAPPEL : stationnement sur le trottoir :

Le stationnement ne doit ni gêner la circulation des personnes (sur un trottoir) ni celle des voitures, ni représenter un obstacle dangereux.

A méditer par certains automobilistes...

Entretien des trottoirs et des cours d'eau

Nettoyage des trottoirs

Si l'agent technique assure l'entretien des voies et des chaussées, dans la mesure de sa quotité horaire de travail, l'entretien des trottoirs incombe aux riverains, il en est de même du désherbage et du déneigement. Chaque habitant doit maintenir le trottoir en bon état de propreté tout le long de son habitation : c'est un geste citoyen!

Entretien des berges des cours d'eau

Qui doit faire l'entretien ?

Le lit du cours d'eau et des ses berges appartiennent aux propriétaires riverains respectifs selon une ligne supposée tracée au milieu du lit. Il appartient au propriétaire riverain d'entretenir ses berges et le cours d'eau jusqu'au milieu.

Qu'entend-on par entretien régulier ?

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau sans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique notamment par l'enlèvement des embâcles et débris flottants ou non et par des élagage de la végétation des rives.

Cet entretien n'est pas soumis à formalité administrative.

La période automne-hiver est la plus propice aux travaux sur la ripisylve.

Dans le Bas-Rhin, l'entretien de la végétation depuis les berges est réglementé par arrêté préfectoral et autorisé du 1er août au 14 mars.

Déjections canines

Les déjections de nos animaux de compagnies sont également une source de pollution et de désagrément et se retrouvent souvent sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Lors de vos balades quotidiennes, penser à vous munir et de vous servir d'un sac à crottes. Celui-ci sera à déposer **UNIQUEMENT** dans la poubelle d'ordures ménagères de votre domicile.

Merci au(x) propriétaire(s) qui ont « gentiment » déposé tous leurs sacs à crotte (une centaine!) dans la fosse à gazon du cimetière. La prochaine fois nous les convierons à faire le tri manuellement à la déchèterie, comme a dû le faire notre agent technique lors du dépôt du gazon et de cette « surprise » à la déchèterie de Saverne. Peut-être que cela le servira de leçon et leur apprendra le civisme et le respect.

- ▶ **11 janvier 2026 à 10h30** salle polyvalente : **Vœux du Maire.**
- ▶ **31 janvier 2026 à 10h** salle polyvalente et piste BMX : **Inauguration de la nouvelle piste de BMX**
- ▶ **6 février 2026** : **Date limite d'inscription sur les listes électorales**
- ▶ **8 mars 2026** salle polyvalente : **Bourse aux vêtements** organisée par l'Association « A petits pas ».
- ▶ **14 mars 2026** salle polyvalente de Schwenheim : **Repas Harengs** organisé par l'Entente football Schwenheim-Waldolwisheim.
- ▶ **15 mars 2026** mairie : **Elections municipales - 1er tour**
- ▶ **22 mars 2026** mairie : **Elections municipales - 2ème tour (en fonction des résultats du 1er tour)**
- ▶ **25 et 26 avril 2026** : **Course route de niveau élite en hommage à Patrick METZ** organisée par l'association VCUS.

La mairie sera fermée du mercredi 24 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

**Nous vous souhaitons
de très bonnes fêtes
de fin d'année !**